

Le GIAP, fonctionnement et projets

Restaurant scolaire ou GIAP?

Un sondage pour savoir de quoi les parents ont besoin pour le parascolaire

Info



Info GAPP N° 51 - novembre 2012

Lettre d'information du Groupement Genevois des Associations de parents d'élèves de l'enseignement primaire

Le Parascolaire à Genève...

En novembre 2010, le peuple genevois a voté pour que soit mise en place une journée à accueil continu.

Le texte voté prévoit que pendant la durée de la scolarité obligatoire, l'Etat et les Communes veillent à organiser un accueil continu à la journée. L'accueil continu est complémentaire au temps scolaire et a lieu tous les jours d'école.

Actuellement les partenaires institutionnels doivent rédiger la loi d'application pour une mise en place en 2014.

Le GIAP (www.giap.ch)

Genève est le seul canton à bénéficier d'un service de prise en charge parascolaire. Ce service dépend de l'Association des communes genevoise et est communément appelé le GIAP.

Le GIAP organise la prise en charge de nos enfants entre 11h30 et 13h30 et entre 16h00 et 18h00.

Au niveau cantonal, le GIAP est organisé en regroupements. Par exemple pour une commune ou dans une commune, par école ou établissement. Ces lieux sont groupés en secteurs au nombre de 21 actuellement.

Les personnes qui s'occupent de nos enfants sont les animateurs du parascolaire et sont employés par le GIAP. Elles bénéficient d'une formation à l'engagement et d'une formation continue.

Le GIAP remplit une mission qui est inscrite dans la loi sur l'instruction publique (LIP). Le GIAP doit accueillir les enfants qui ont besoin de ses services, presque comme un service publique.

Le GIAP fait face à une augmentation constante du nombre d'inscriptions depuis 10 ans. Le nombre d'enfants inscrits et le manque de locaux engendrent des situations parfois difficiles dans la prise en charge des enfants. Face à ces difficultés, la direction a décidé il y

Il semble que les discussions entre Etat et Communes soit compliquées pour des raisons budgétaires, notamment.

Parallèlement à ces discussions, le GIAP continue de s'occuper des enfants qui y sont inscrits et à faire évoluer son fonctionnement pour une amélioration de la prise en charge.

Nous avons rencontré le GIAP lors de notre Assemblée des délégués d'octobre, nous vous proposons une Info GAPP sur le GIAP et son fonctionnement.

déjà deux ans de modifier la structure cantonale et l'organisation des lieux.

- Les secteurs vont être modifiés, pour passer de 21 à 17. Les responsables de secteurs auront une mission un peu différente de l'actuelle, elle sera plus administrative et permettra au personnel de terrain (animateurs et référents socio-éducatifs) de se concentrer sur le travail d'encadrement des enfants.
- Des référents socio-éducatifs vont être engagés pour soutenir les animateurs et apporter des compétences éducatives.
- Des équipes de remplaçants fixes vont être constituées.

Ces changements importants sont actuellement en phase pilote dans quelques regroupements. Les résultats sont prometteurs.

Ces modifications -aussi positives soit-elles- mettront du temps à être visibles, acceptées par les équipes et performantes.

Les parents, les APE et les conseils d'établissement devront être des partenaires compréhensifs et soutenant pour que le GIAP puisse terminer sa mue et répondre à nos attentes.

Restaurant scolaire? GIAP?

L'organisation du midi est un peu compliquée à comprendre. En effet, ce n'est pas le GIAP qui fournit les repas de nos enfants. Le GIAP organise la prise en charge des enfants uniquement.

Les repas sont organisés soit par les communes si le service est municipalisé comme à Vernier, soit par des associations ou sociétés indépendantes. Parfois par l'APE comme à Gy.

C'est pour cela que le mode de facturation et d'excuse des absences d'enfants est si compliqué pour les parents.

Cette répartition des tâches explique également la nécessité d'une bonne communication entre les animateurs du GIAP et le restaurant scolaire pour que tout fonctionne bien.

Les restaurants scolaires ont une organisation faîtière qui est la fédération des restaurants scolaires.

www.cuisinesscolaires.ch

Mais que veulent les parents?

Comme nous le mentionnons en page 1, les débats pour rédiger le règlement de l'accueil continu sont difficiles. Bien qu'en discussion depuis plus d'un an, il n'y a actuellement pas de projet concret.

Réalisant ce que cela implique pour les familles, le GAPP a décidé de questionner les parents sur leurs besoins en termes d'accueil parascolaire. Un sondage est en cours jusqu'au 31 janvier.


Nous vous invitons à y répondre, en ligne (vous pouvez scanner le QRcode ci-contre ou répondre via votre Iphone avec l'application iSURVEY (AppStore). Des formulaires papier sont disponibles auprès de votre associations de parents d'élèves locale.



Ne pas oublier!

- Notre **assemblée des délégués du 17 janvier 2013 consacrée aux enfants à besoins spécifiques** à la salle MR 060 à 20h00.
- Vacances de Noël du 24 décembre 2012 au 4 janvier 2013. Vacances de février du 11 au 15 février 2013 (camps: www.glaj-ge.ch)
- Inscriptions à l'école primaire: **1er et 2 mars 2013**. Pensez aux stands des APE et à y faire de la publicité pour les Pédibus, matériel gratuit à disposition.



 Le **Groupement genevois des associations de parents d'élèves du primaire (GAPP)** est l'association faîtière des associations de parents (APE). Il regroupe 57 associations sur les 78 existantes. **InfoGAPP**, bulletin électronique diffusé par mail à ses membres, paraît quatre à cinq fois par an, grâce aux cotisations des APE et à une subvention de l'Etat de Genève.

Coordination: Rue de St-Jean 12 - 1203 Genève, Case postale 708 - 1211 Genève 13 / 022 344 22 55
Mail: gapp@gapp.ch www.gapp.ch.

Le GIAP en chiffres



Afin d'avoir une idée plus précise du contexte de travail du GIAP, voici ci-dessous quelques chiffres:

- ➔ 44 millions de francs par an au budget de fonctionnement.
- ➔ Les contributions des parents financent 17% de la prestation, les collectivités publiques les 83% restant, (90% des coûts publics à la charge des communes et 10% à l'Etat).
- ➔ 41 communes ont une structure du GIAP.
- ➔ 134 lieux de parascolaire sont répartis sur le canton.
- ➔ 65% des élèves du primaire sont inscrits au parascolaire (environ 21'500).
- ➔ 12'500 enfants en moyenne mangent au parascolaire chaque jour.
- ➔ 5'500 enfants en moyenne participent à l'accueil de 16h.
- ➔ 1050 collaborateurs sont employés par le GIAP.
- ➔ 180 collaborateurs sont recrutés chaque année.